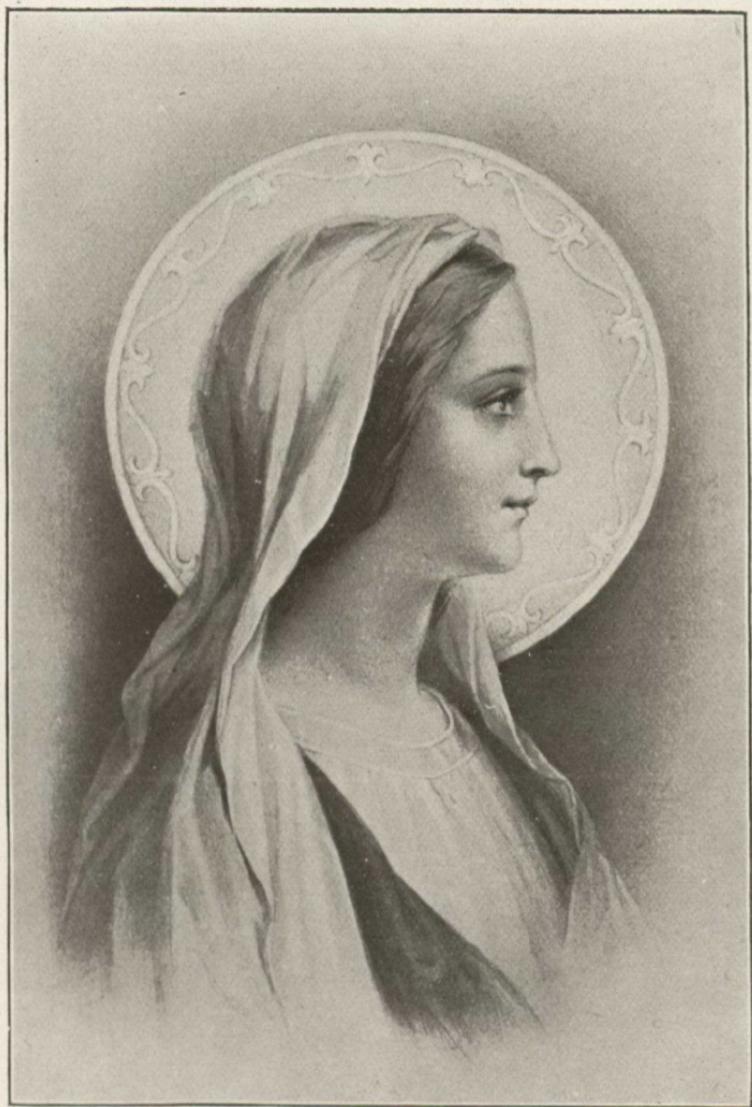


PAGES  
MANQUANTES



LA VIERGE

## L'ASCENSION

---

### QUELQUES PENSÉES DE SAINT AUGUSTIN SUR CE MYSTÈRE

---



*A*SCENSION ; triomphe de Jésus-Christ. — La Résurrection et l'Ascension de Notre Seigneur Jésus-Christ ont fait briller sa gloire dans tout son éclat. Le démon a tressailli d'allégresse à la mort de Jésus-Christ, et cette mort a détruit son empire ; elle a été pour lui comme une amorce dans un piège. Le piège du démon, c'est la croix du Seigneur ; l'hameçon auquel il s'est laissé prendre, c'est la mort du Sauveur. Où est, en effet, la mort qu'on a vue suspendue à la croix ? Où sont les insultes des Juifs ? Que sont devenus l'orgueil et l'arrogance de ceux qui branlaient la tête devant la croix, et disaient : " S'il est le Fils de Dieu, qu'il descende de la croix ? " Il a fait plus que ses insulteurs ne demandaient. N'est-il pas plus glorieux de sortir plein de vie du tombeau, que de descendre de la croix ? Et de quelle gloire éclatante n'est-il pas environné, maintenant qu'il est monté au ciel, qu'il est assis à la droite du Père ?

---

*Jésus-Christ monte aux cieux, pour que ses disciples ne restent pas dans leurs pensées et leurs affections charnelles. — Notre-Seigneur connaissait la faiblesse de ses disciples. Il y en avait même parmi eux, à qui le démon inspirait des*

pensées d'incrédulité, et l'un d'eux alla jusqu'à déclarer qu'il ne lui suffisait pas de voir plein de vie le corps qu'il connaissait, mais qu'il lui fallait, pour qu'il crût, toucher les cicatrices toutes récentes de ses plaies. C'est donc pour les confirmer dans la foi, que le Sauveur, après sa résurrection, a daigné vivre avec eux quarante jours entiers, entrant et sortant, mangeant et buvant avec eux, et leur prouvant ainsi jusqu'à l'évidence, que le corps qu'ils voyaient après la résurrection était bien le même qui était mort sur la croix. Cependant il ne voulut pas les laisser dans la chair, ni les retenir plus longtemps par les liens d'une affection charnelle. Ils désiraient qu'il restât toujours corporellement avec eux, par le même sentiment qui avait fait craindre à Pierre, pour lui, ses souffrances. Ils voyaient en lui un maître, un soutien, un consolateur, un protecteur, mais un homme, tels qu'ils se voyaient eux-mêmes. S'il dérobaît à leurs regards sa présence sensible, ils le croyaient absent, bien qu'il soit présent partout par sa majesté divine.

Le temps était venu où il fallait relever l'esprit des disciples, leur apprendre à avoir sur sa personne des pensées plus spirituelles, et à le regarder comme le Verbe du Père, Dieu de Dieu, par qui toutes choses ont été faites. C'est la vérité que l'Évangéliste saint Jean a fait entendre à tout esprit attentif et intelligent. " Que votre cœur ne se trouble point ", dit Notre-Seigneur à ses disciples. (Jean, XIV, 1). " Si vous m'aimiez, vous vous réjouiriez de ce que je vais à mon Père, car mon Père est plus grand que moi ". (Jean, 28). Pesez donc ces paroles du Sauveur : " Si vous m'aimiez, vous vous réjouiriez de ce que je m'en vais à mon Père ". Pourquoi ? Afin qu'en me voyant aller vers mon Père, vous puissiez me considérer comme étant égal à mon Père. Pourquoi vous dis-je : " Mon Père est plus grand que moi ? " Parce que, tant que vous me voyez dans cette nature corporelle, mon Père est plus grand que moi. " Si vous m'aimiez ", n'est-ce pas leur dire : Vous ne m'aimez point. Qu'aimez-vous donc ? La chair que vous voyez. Voilà pourquoi vous ne voulez point qu'elle disparaisse à vos regards. Or c'est précisément par cette chair que je suis inférieur à mon Père.

Bannissez donc de votre cœur tous les désirs charnels, semble dire le Sauveur à ses disciples. Vous ne voulez point me quitter, vous être comme un ami qui ne veut point se séparer de son ami, et lui dit : Restez avec nous quelque

temps encore, votre présence remplit notre âme de consolation. Mais il vous est utile de ne plus voir ce corps, afin que vos pensées s'élèvent jusqu'à ma divinité. Je me dérobe donc extérieurement à vos regards, mais je vous remplis intérieurement de ma présence. Est-ce avec ce corps visible, avec cette chair, que Jésus Christ entre dans le cœur ? Non, c'est par sa divinité qu'il se met en possession du cœur.

---

*Au ciel Jésus est notre médiateur.* — Le Sauveur est ressuscité pour nous donner dans sa personne un exemple de notre résurrection, et il est monté aux cieux pour nous couvrir de sa protection. Notre-Seigneur Jésus-Christ est donc notre Sauveur, et lorsqu'il a d'abord été attaché à la croix, et maintenant qu'il est assis au plus haut des cieux. Sur la croix, il a payé notre rançon ; dans le ciel, où il est assis, il rassemble ceux qu'il a rachetés. Sans doute, il était utile aux disciples qu'il vécût avec eux quarante jours, pour les confirmer dans la foi, mais il leur était beaucoup plus avantageux qu'il se dérobât à leurs regards, et qu'après avoir vécu avec eux sur la terre comme un frère, il leur vînt en aide comme leur Seigneur, du haut du ciel.

---

*L'Ascension de Jésus-Christ est le gage de notre ascension.* — Notre Seigneur est monté au ciel ; que notre cœur y monte avec lui. Écoutons l'Apôtre qui nous dit : “ Si vous “ êtes ressuscités avec Jésus-Christ, recherchez les choses “ du ciel, où Jésus-Christ est assis à la droite de Dieu ; “ ayez du goût pour les choses d'en haut, et non pour “ celles d'ici-bas ”.

De même que le Seigneur est monté aux cieux sans nous quitter, ainsi nous sommes dès maintenant avec lui dans les cieux, bien que les promesses qu'il a faites à notre corps ne soient pas encore accomplies. Le peuple des chrétiens forme un seul corps, dont le Christ est la tête. Mais où est la tête, là sont aussi les membres. Du haut du ciel,

Jésus-Christ semble donc nous crier : “ Soyez vraiment mes membres, si vous voulez monter au ciel avec moi ”.

Fortifions-nous dans cette espérance ; qu'elle soit l'objet de tous nos vœux, de tous nos efforts. Pensons souvent, sur la terre, que nous sommes déjà du nombre des élus dans le ciel ; nous dépouillerons alors cette chair mortelle. Dépouillons dès maintenant le vieil homme. Le corps s'élèvera facilement dans la hauteur des cieux, si l'esprit n'est pas accablé sous le fardeau de ses péchés. Dès lors que nous entrons dans la voie du Seigneur, nous devons nous imposer le jeûne des vanités de ce monde, et nourrir notre âme des promesses de la vie future, en nous gardant d'attacher notre cœur à la terre, et en l'élevant jusqu'au ciel pour qu'il y trouve sa nourriture.

A. M.



## *L'Unique Regret*

---

Celui qui n'a pas été tenté,  
Que sait-il ?  
(Eccli, 34, 9).

La douleur est la norme à qui mon existence  
Par votre main, Seigneur, fut soumise au berceau ;  
Elle a signé mon front, comme d'un noble sceau,  
De sa triple vertu : bonté, paix et constance.

Son œuvre impitoyable a terrassé ma chair,  
M'enseignant le mépris que ce limon réclame ;  
Les coups ont profané l'arche sacrée, où l'âme  
Entoure de respects son rêve le plus cher.

J'ai vu passer la mort sur une amitié sainte ;  
Des ingrats m'imputer à briguer un tendre accueil ;  
La calomnie hostile a dépeuplé mon seuil ;  
De la honte, à longs traits, j'ai savouré l'absinthe.

Comme s'il n'était rien de faiblir sous ma croix,  
Je fus des maux d'autrui le confident facile,  
Et ma compassion devint le libre asile  
Où tous abandonnaient leurs propres désarrois.

J'ai répandu le baume et j'ai lié les plaies ;  
Je n'ai pas épargné mes larmes, — ni mon sang ; —  
Mon cœur a défailli de se voir impuissant  
À soulager un peu les peines les plus vraies.

Mais, Dieu bon, maintenant que je vous suis offert  
En victime sur qui votre courroux s'apaise,  
Loin qu'à mon souvenir tant de souffrances pèse,  
Je n'ai point de regrets que d'avoir mal souffert.

H. Marienlob.

(Du Livre de la Douleur).



## LA BEAUTÉ DE MARIE

---

D'APRÈS LES PÈRES DE L'ÉGLISE

---

*Vous êtes toute belle....*



ES PAROLES sont connues de tous, et tous les répètent avec une indicible suavité. Elles ont une douceur propre à réjouir, et elles la reçoivent de celle-là même à qui elles s'adressent, l'auguste Vierge Marie ; car elle est toute suave, l'unique belle entre toutes. Aussi la louange d'une si belle Vierge doit être belle, et c'est l'Époux qui ne peut se tromper qui la loue ; l'Auteur de la beauté et le Juge de la vérité est celui qui loue sa beauté. O vous, qui êtes la beauté même, dites-nous la beauté de Marie ! Louez sa beauté, afin qu'elle ose s'approcher de la vôtre ; dites sa beauté, afin qu'elle ose s'associer à vous, qui êtes la Beauté incréée. O vous qui êtes tout amour, racontez à celle que vous aimez tant combien elle est belle !

Vous êtes toute belle, ma bien-aimée ! Vous êtes belle par la nature, plus belle par la grâce, très belle par la gloire. L'intégrité de la virginité rend très beau votre corps, la vertu d'humilité rend très belle votre âme, et au ciel la beauté s'est emparée de vous et vous possède toute entière.

---

Jamais n'apparut parmi les hommes créature aussi belle que la très sainte Vierge Marie. La nature, aussi

libérale que la grâce, avait réuni en elle tous les charmes de douceur et de majesté, et fait son corps digne d'être joint, par une alliance éternelle, à la plus belle âme que jamais Dieu ait créée après celle de son Fils. Elle se présenta au Saint-Esprit pour recueillir et ramasser en cette précieuse Épouse les beautés éparses sur toutes les créatures, et lui faire part de plusieurs autres qui, jusqu'à Elle, avaient été conservées dans les trésors de son épargne ; il est facile de juger qu'un si digne Ouvrier n'a rien pu faire que de très excellent. Il n'y a pas moins de contentement à voir comment toutes les vertus s'offrirent à Lui pour faire un chef-d'œuvre de cette Vierge, la bien-aimée du Ciel : la pureté pour choisir la matière de ce corps virginal, la providence pour l'organiser, la grâce pour l'animer, la charité pour former son cœur, la pudeur pour couvrir le front, la douceur pour arroser les lèvres, l'honnêteté pour se loger sur les joues, la modestie et la virginité pour mettre la bienséance en toute la personne. Car il n'appartient qu'aux vertus de former le corps qui doit être consacré à Dieu.

---

Marie est un chef-d'œuvre taillé de la main propre de Dieu. Qui pourrait nous faire comprendre quels étaient les sentiments de la très sainte Trinité, quand elle travaillait à cette œuvre de merveille ? Quel contentement à mouler le cœur qui devait être le vrai autel des parfums, destiné à répandre sans cesse de très agréables odeurs de sainteté ! quelle joie à préparer le sanctuaire où Elle-même devait loger comme en sa demeure choisie ! quelle douceur à préparer, à embellir, à sanctifier tout ce corps qui était expressément destiné pour le Sauveur du monde !

Il faut entrer jusque dans les desseins les plus relevés de notre Dieu, qui n'a fait la très sainte Vierge que pour être la Mère de son Fils unique, c'est-à-dire, de plus beau, de plus agréable et de plus accompli des enfants des hommes, pour confesser qu'Elle doit être douée d'une beauté plus qu'humaine. Dire qu'étant sa Mère, il ne lui ressemblât parfaitement, serait lui faire un tort que ceux qui l'honorent ne peuvent supporter : car jamais ne se sont rencontrées tant de causes d'une parfaite ressemblance. En termes de beauté, rien ne peut être plus parfait que la personne humaine de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; il faut

donc avouer que celle qui en a le plus approché a été sa bienheureuse Mère.

Ornement sans pareil de toute beauté, le corps virginal de Marie, réuni à son âme pour être placé dans le ciel, fut trouvé si parfait qu'il n'eut du tout besoin d'être corrigé ou réformé, à la manière ordinaire des autres, mais qu'il fut digne de recevoir, en l'état où il était, les richesses de la gloire et d'être revêtu de la robe d'immortalité.

Vous avez, ô Vierge sainte, une vie et une beauté qui passent les lois ordinaires de la nature. Nous ne nous en étonnons pas, puisque vous ne l'avez pas reçue pour vous-même, mais pour Dieu, puisque vous avez été faite à dessein de servir au salut de tous les hommes, et de coopérer à l'incarnation du Verbe éternel et à notre déification. Vous êtes le vrai arbre de vie, qui ne pouvez porter que de beaux fruits, surtout après avoir donné au monde le fruit de vie.

Vos yeux son faits pour regarder toujours en haut, et pour être sans cesse arrêtés sur votre Seigneur et votre Dieu.

Vos oreilles sont accoutumées à la musique des anges et aux paroles de l'Esprit-Saint, surtout depuis que par elles est entré le salut du monde.

Vous ne respirez que la douceur des parfums du céleste Epoux, dont le nom est un aromate universel.

Vos lèvres ne sont que pour louer Dieu, et pour être posées sur celles de votre Bien-Aimé.

Votre langue verse incessamment le nectar et l'ambrosie des saints discours.

Votre cœur ne respire que Dieu, n'aspire qu'à Dieu, ne soupire qu'après Dieu.

Vos mains sont le char de Dieu.

Vos genoux sont le trône des chérubins, où sa majesté repose.

Vos pieds ont toujours été éclairés de la lumière de la loi de Dieu, et jamais n'ont cessé d'avancer jusqu'à ce que vous ayez trouvé l'Epoux des belles âmes pour l'attirer en terre.

Enfin vous êtes le lit nuptial du Saint-Esprit ; vous êtes une mer immense de bonnes grâces ; vous êtes toute belle et toute voisine de Dieu.

## JEANNE D'ARC ET LES DOMINICAINS

---



L'OCCASION des grandes fêtes de béatification qui ont eu lieu à Rome, le 18 avril, il nous est doux de rappeler quels furent les rapports de Jeanne d'Arc avec les Dominicains. Nous voulons parler seulement de l'héroïne et de la martyre, et montrer, en rapportant brièvement les faits, ce que les Dominicains ont été pour elle au début de sa mission, dans le cours de ses exploits miraculeux, pendant son procès, à l'heure de son supplice, enfin ce qu'ils ont fait pour réhabiliter sa mémoire et pour glorifier son nom<sup>1</sup>.

C'est à Chinon, où, obéissant à ses voix, elle était venue trouver le dauphin, Charles VII, pour lui annoncer sa mission céleste et lui en donner un signe, que Jeanne fit pour la première fois la rencontre des Dominicains.

Lorsque cette paysanne de dix-huit ans, inconnue, ignorante, " ne sachant ni chevaucher, ni guerroyer ", demanda qu'on lui livrât les derniers soldats, les dernières ressources de la monarchie aux abois, Charles VII et ses conseillers se montrèrent incertains, hésitants, défiants, sceptiques, pour tout dire : on aurait peine à se les représenter autrement. L'écouter, la suivre, c'était risquer les dernières espérances, se jeter dans une aventure au bout de laquelle la prudence humaine ne pouvait apercevoir que la ruine et le ridicule.

Mais la jeune fille parle au nom de Dieu, elle supplie, elle presse. Afin de s'assurer de la sincérité de cette envoyée, et de la divinité de sa mission, le dauphin la soumet, pendant plusieurs semaines, à un sévère examen ; on multiplie les enquêtes sur son passé, son caractère, ses habi-

---

<sup>1</sup> Nous empruntons les détails historiques qui suivent à un ouvrage du regretté Père Chapotin : " *La Guerre de Cent Ans, Jeanne d'Arc et les Dominicains* ", (Paris, 1889), et à l' " *Histoire des M. Généraux de l'Ordre des FF. Prêcheurs* " par le P. Morier (T. IV).

tudes, et comme la question touche par un côté au domaine religieux, un conseil de six docteurs est appelé à se prononcer. Sur les six, il y a trois Dominicains : Guillaume Aymeric, Pierre Turlur, et Séguin de Séguin, par qui nous savons tout le détail de la consultation.

Pour Frère Séguin et pour les autres docteurs, il ne s'agit pas d'une affaire d'imagination, d'entraînement ou de parti-pris, mais d'un examen sérieux, devant créer par ses conclusions les plus graves responsabilités, puisqu'il fixera le jugement du roi, et le décidera ou à repousser Jeanne comme une illuminée et une intrigante, ou à se servir d'un secours miraculeux envoyé par Dieu dans la personne de cette vierge inspirée.

La conclusion des docteurs fut entièrement favorable à l'héroïne et à ses patriotiques impatiences. L'enquête la révéla bonne chrétienne, vivant catholiquement, jamais oisive, répugnant au sang versé, ayant horreur du blasphème. Frère Séguin montra au roi dans Jeanne d'Arc, une " envoyée de Dieu ". Avec ses Frères et avec les autres commissaires, il signa la consultation qui, en rendant hommage à la prudence de Charles VII, déclare qu'en Jeanne " on ne trouve point de mal, fors que bien, humilité, virginité, dévotion, honnêteté, simplesse " ; que " de sa naissance et de sa vie plusieurs choses merveilleuses sont dittes comme vraies " ; qu'en conséquence, " veue sa constance et persévérance en son propos, et ses requestes instantes d'aler à Orléans pour y montrer signe de divin secours. . . le Roy ne la doit point empêcher d'aler à Orléans avec ses gens d'armes, mais la doit faire conduire honnestement en sperant en Dieu. Car la doubter ou délaissier sans apparence de mal, serait répugner au Sainct-Esprit et se rendre indigne de l'aide de Dieu, comme dist Gameliel en ung conseil des juifs au regard des Apôtres " .

Plus tard, lorsque trente ans auront passé sur les victoires de l'héroïne et sur les souffrances de la martyre, le vieux Dominicain rappellera avec émotion, devant le tribunal de la réhabilitation, ses souvenirs d'antan, l'impression faite sur son esprit par la vaillante jeune fille ; il rappellera avec une juste fierté la décision qu'il avait prise et dictée au roi, apportant d'ailleurs de la sûreté de ses appréciations les preuves les plus merveilleuses.

De son côté, Jeanne ne semble pas avoir gardé rancune au " bien aigre homme " dont les questions l'ont, à Poitier, serrée de si près, ni aux religieux de son habit. Car, au témoignage de Jean d'Aulon, son intendant, à Orléans elle confie à un Dominicain le soin de sa conscience.

C'est Frère Jean Baignard, Dominicain d'Evreux, fixé à Orléans depuis plusieurs années, Il s'est avec ses frères enfermé dans la ville assiégée. Sa parole, chère aux Orléanais, a maintes fois soutenu les courages, excité la prière, ranimé l'espérance ; son caractère, ses services, lui gagnent, dès l'arrivée de Jeanne d'Arc, le cœur de l'héroïne, et parmi tant de prêtres et de religieux dévoués comme lui à la sainte cause de la patrie, c'est à lui que la chaste guerrière confie, pendant son séjour dans la cité rendue à elle-même et au roi, la direction intime de sa vie.

D'instinct les Orléanais sentirent que personne mieux que Frère Baignard ne pouvait parler de Jeanne et de son œuvre : le surlendemain de la levée du siège, ils lui confièrent le soin de louer, dans un discours solennel, Dieu et celle qu'il a envoyée comme son ange libérateur. Ce fut, du reste, dans la bouche des Frères Prêcheurs, comme une sainte contagion d'admiration et de gratitude. A Chartres, l'éloquence de Frère Jean Sarrazin aide Dunois, Boussicault, La Hire à replanter la bannière fleurdelisée dans une ville livrée depuis seize ans aux ennemis de la France ; à Troyes, Frère Léonnet Breton, par l'influence de sa parole et de son caractère, maintient dans le devoir une population que Jeanne d'Arc vient de replacer sous la main du roi ; à Périgueux, dès le début de la campagne menée par l'héroïne, Frère Hélié Bodent " prêcha à tout le peuple les grands miracles accomplis en France par l'intervention d'une Pucelle, qui est venue trouver le roi notre sire de la part de Dieu ".

\*\*\*

Orléans délivré, les Anglais mis en fuite, Jeanne assistait, le 17 juillet 1429, au sacre du Dauphin, à Reims. " Gentil roi, lui dit-elle en pleurant et en lui baisant le pied, ors est exécuté le bon plaisir de Dieu ! "

Moins d'un an après, le 23 mai 1430, Jeanne tombait aux mains des Anglais. Ceux-ci résolurent de faire mourir

l'héroïque enfant qui faisait l'effroi de leurs bataillons. Mais pour donner à leur crime une apparence de légalité, le roi Henri VI d'Angleterre et son conseil chargèrent Cauchon, évêque de Beauvais, d'accuser la Pucelle et de la condamner juridiquement comme hérétique et sorcière.

Le procès eut lieu à Rouen, où Jeanne avait été enfermée dans la tour du château.

“ Cauchon avait fait le calcul qu'il lui serait profitable de voiler l'iniquité de son procès sous les formes tutélaires de la procédure inquisitoriale, la plus parfaite au point de vue des garanties dont elle entourait les accusés ”. Frère Jean Graverend, prieur de Saint-Jacques de Paris, était alors inquisiteur général. On le pressa de siéger au tribunal ; mais il s'abstint jusqu'au bout, sans passion ni parti-pris, de prêter son concours personnel au procès suscité contre Jeanne. Cauchon réclama alors avec instance le concours d'un autre représentant de l'Inquisition, Frère Jean Le Maître, prieur des Dominicains de Rouen. “ Ce religieux doux, modeste et timide, se vit arraché au silence et aux méditations du cloître, et transporté sur un théâtre pour lequel il n'était pas fait ”. Ce ne fut qu'après avoir opposé beaucoup de difficultés aux instances de Cauchon, et sur la menace qu'il payerait de sa vie son refus, que Jean Le Maître consentit à s'adjoindre au tribunal constitué par l'évêque de Beauvais ; dès le début il s'enferma dans un rôle effacé, passif, et n'en sortit pas. Le vice-inquisiteur chercha cependant à assurer à l'accusée la vie sauve, en intervenant personnellement pour la décider à prendre des habits de femme, et à faire par là une concession à ses ennemis. Il n'a pas été un homme de parti-pris haineux, comme le président du tribunal, ni un vendu : la faiblesse seule de son caractère, et la peur, l'ont entraîné dans la complicité d'un crime justement réprouvé par les siècles.

\* \* \*

Dans la famille Dominicaine, Jean Le Maître a été le seul de son espèce. En face de lui, voici ses frères, ses religieux, les Dominicains de Rouen.

C'est d'abord Frère Raoul Le Sauvage, bachelier en théologie : son nom est le premier qui se rencontre au pro-

cès. Appelé à répondre à une question de doctrine, il censura, avec seize docteurs et cinq autres bacheliers, douze propositions présentées par le tribunal comme résumant les affirmations de la Pucelle. Frère Raoul apprécie les propositions *dans les termes où on les lui présente*, réservant absolument la question de fait ; car il sent bien que les propositions ne rendent pas exactement la pensée de Jeanne. Celle-ci avait été en effet harcelée, par dix docteurs à la fois, de questions subtiles auxquelles “ les grands clercs et gens bien lettrés qui étaient présents, à grand’peine eussent su donner réponse ”. Ses réponses, séparées des questions qui les avaient provoquées et groupées avec un air perfide dans un acte d’accusation, peuvent ne pas rendre sa pensée. Aussi le Dominicain, après avoir sévèrement censuré les propositions dans leur teneur, arrive à une conclusion qui n’est pas celle attendue par le tribunal :

“ Et cependant, messeigneurs, en considération de la fragilité du sexe, il importe de relire à cette femme, en français, les propositions et assertions renfermées dans ces douze articles . . . Voici, en définitive, mon avis, ajoute ce frère prêcheur : pour que la conclusion et la sentence soient entourées de plus de certitude et de plus de force, pour éviter qu’elles soient attaquées par aucun parti, il me semble, sauf meilleur avis, que pour l’honneur de la majesté royale et la vôtre, pour le repos et la paix du plus grand nombre des consciences, les assertions portées aux articles susdits devraient être transmises au Saint-Siège apostolique ”.

C’était ouvrir devant Jeanne la porte du salut ; mais elle fut refermée obstinément, en dépit des réclamations de Jeanne elle-même, par l’infamante habileté de ceux qui voulaient perdre l’héroïne.

Mais les deux noms qui, dans l’histoire des derniers jours et du supplice de la martyre, sont devenus synonymes de commisération respectueuse et de dévouement courageux et sincère, sont ceux de Frère Isambard de la Pierre et Frère Martin Ladvenu. Ils étaient tous deux très jeunes, quand s’ouvrit le procès de Jeanne ; Frère Martin avait à peine vingt-cinq ans. Appelés à donner leur avis dans la cause, ils adhèrent l’un et l’autre aux conclusions de Frère Raoul Le Sauvage. Dès le début, la haine des ennemis de Jeanne leur apparaît implacable, et à mesure que le procès s’avance, leur sympathie se fait de plus en plus vive

pour le caractère et les malheurs de Jeanne. A l'audience, Frère Isambard s'assit près de la victime et l'avertit de ce qu'elle doit répondre aux juges ; il visite dans sa prison, et " admoneste " l'infortunée Pucelle. C'est lui qui conseille à Jeanne et la décide d'en appeler au pape, ou du moins au conseil général, qui s'assemblait à cette heure-là même à Bâle. Et par là ils s'attirent si bien la colère de Pierre Cauchon et des Anglais, que l'on le menace, s'il continue, " de le faire jeter en Seine ".

La sentence de mort enfin prononcée, Frère Martin Ladvenu se charge d'aller annoncer à la prisonnière sa fin prochaine ; il veut préparer Jeanne à mourir et l'ouïr en confession, " ce que le dit Ladvenu fist moult soigneusement et charitativement ", raconte Frère Toutmouillé, qui l'accompagna dans la prison. Malgré l'usage contraire, Frère Martin obtient de l'évêque de Beauvais l'autorisation d'administrer à Jeanne le Viatique. Les Anglais veulent que ce soit comme furtivement et en cachette, afin de prévenir tout mouvement de sympathie en faveur de la condamnée. Mais Frère Martin proteste, et on le voit au contraire traverser les cours de la forteresse " en grande solennité, avec chant des litanies et cierges nombreux ".

La pieuse assistance des deux jeunes frères prêcheurs ne fit pas défaut à Jeanne, à la dernière heure : Frère Isambard et Frère Martin se retrouvèrent au pied du bûcher, l'un pour recueillir et transmettre à la postérité le souvenir de cette heure cruelle, " les piteuses, dévotes et catholiques paroles " de Jeanne, l'autre pour soutenir jusqu'à la fin l'héroïne, en présentant à ses regards et à ses baisers l'image du divin supplicié, dont le nom jaillit de ses lèvres avec son dernier cri : Jésus !

Le couvent des Dominicains de Rouen, en dépit des hésitations, des frayeurs et de la lâche complicité de son prieur, avait donné à Jeanne ses meilleurs amis <sup>1</sup>.

\*\*\*

Après le martyre de l'héroïque libératrice de la France, les Prêcheurs demeurèrent fidèles à sa mémoire ; l'œuvre

<sup>1</sup> P. Chapotin, ouv. cité, passim.

de sa réhabilitation est une œuvre dominicaine pas excellence.

“ Brulée vive le 30 mai 1431, Jeanne attendit vingt ans que le roi de France se souvint qu'elle était morte pour lui. . . . Une première enquête fut ouverte, au nom de Charles VII, le 15 février 1450. Il s'agissait, pour venger l'honneur de Jeanne, de reviser l'abominable procès de Rouen. . . . Sept témoins furent cités d'abord, dont quatre Dominicains, appartenant au couvent de Saint Jacques de Rouen : Isambard de la Pierre, Jean Toutmouillé, Martin Ladvenu et Guillaume Duval. Leurs dépositions, jointes à celles de Maître Guillaume Manchon, Maître Jean Massieu et Maître Jean Beaupère, furent l'objet d'un mémoire destiné à être présenté au Pape. L'affaire était assez épineuse. . . . la cour de Rome elle-même ne savait que penser, et, toujours prudente, attendait avant de se prononcer.

Sur ces entrefaites, Nicolas V envoya à Charles VII comme légat le cardinal d'Estouteville. Les lettres d'investiture sont du 13 août 1451.

Quatre mois après son arrivée en France, soit que le Pape lui eût donné de secrètes instructions, soit que Charles VII le lui eût demandé, ou bien encore que la mère de Jeanne, Isabelle Romée, l'en eût supplié, le cardinal se rendit à Rouen, et au nom du Saint-Siège qu'il représentait, ouvrit une enquête officielle. C'est alors qu'apparaît l'homme qui devait être entre les mains de la Providence le plus actif défenseur de Jeanne d'Arc, l'âme de son procès de réhabilitation, Frère Jean Bréhal.

C'était un Normand, fils du couvent d'Evreux, Maître en théologie et inquisiteur général d'Espagne. Il devait avoir à cette époque à peu près quarante ans. Avec les autres commissaires, on décida, pour mettre un peu d'ordre dans les dépositions des témoins, d'établir un questionnaire. Il contenait d'abord douze articles ; puis, pour plus de clarté et de précision, ces articles montèrent à vingt-sept.

Dans les premiers jours de mai 1452, Jean Bréhal entendit les dépositions des principaux témoins. C'était à Rouen, où il demeura quelque temps. Puis, sur l'ordre du Légat, il se rendit près de Charles VII qui se trouvait en Touraine. . . .

“ Jean Bréhal composa d'abord un *Summarium*, comme un résumé des principaux chefs d'accusation sur lesquels les juges de Rouen s'étaient basés pour condamner Jeanne

d'Arc. Il était plus facile, avec ce résumé, de bien connaître la question et de réfuter les conclusions des juges. Jean Bréhal le communiqua à ses compagnons italiens, Théodore de Lelii et Paul Pontanus, deux canonistes que le cardinal d'Estouteville avait amenés de Rome. D'après ce recueil, ils composèrent tous deux un mémoire où ils exposèrent leur avis.

“ L'affaire prenait corps et promettait d'excellents résultats. . . . (Elle) fut poursuivie avec énergie par Jean Bréhal. On changea de tactique. Au lieu de présenter la requête au Saint Siège au nom du roi de France, ce qui lui donnait un caractère politique, capable de froisser l'Angleterre et d'empêcher l'union des princes chrétiens contre les Turcs, on fit agir la famille même de Jeanne. C'était le véritable terrain sur lequel tout le monde pouvait s'entendre. La mère et les frères de la Pucelle avaient toute qualité pour venger son honneur. Ce procédé nouveau fut conseillé par Jean de Montigny, maître ès arts et docteur en droit de l'Université de Paris. Il fut mis aussitôt en exécution. La mère et les deux frères de Jeanne adressèrent une supplique au Saint Siège pour solliciter la révision du procès. Calixte III, qui avait été élu le 8 avril 1455, voyant qu'aucune complication politique ne serait plus à redouter, fit bon accueil à cette supplique, et publia, le 11 juin, un rescrit qui nommait les commissaires chargés de rendre en dernier ressort une sentence définitive.

“ Ces commissaires pontificaux étaient Juvénal des Ursins, archevêque de Reims ; Guillaume Chartier, évêque de Paris, Richard Olivier de Longueil, évêque de Coutances. Mais ces commissaires allaient agir en France, d'accord avec l'inquisiteur général Jean Bréhal. Actif initiateur de la réhabilitation de Jeanne, Jean Bréhal en devint, une fois l'œuvre agréée par le Pape, l'infatigable champion. Par ordre des commissaires, il eut la charge de mettre en ordre et en lumière, dans un mémoire, les chefs d'accusation portés contre Jeanne avec leur réfutation. Jean Bréhal le fit avec une admirable précision dans un travail qu'il intitula *Recollectio*, et que l'on peut qualifier de chef-d'œuvre du genre. Tous les faits reprochés à Jeanne sont discutés et défendus avec une sagacité qui ne laisse aucune échappatoire. . . .

“ Le travail de Jean Bréhal décida le succès de l'entreprise. Après un examen des plus sérieux, après mûres et

longues réflexions, après l'audition de nombreux témoins, la cause de Jeanne fut jugée. Le 7 juillet 1456, les trois commissaires pontificaux et Jean Bréhal se réunirent à Rouen dans la grande salle du palais de l'archevêché. Un frère de Jeanne était à la barre, assisté de l'avocat du procureur de sa famille, Maître Pierre Maugier et Guillaume Prévosteau. Un nombreux public, clercs et laïques, remplissait la salle. Frère Martin Ladvenu, le dernier confesseur de Jeanne, était présent. Lui qui l'avait consolée dans sa détresse, qui l'avait assistée pendant l'horreur de son supplice, se trouvait à sa place pour entendre proclamer son innocence et venger son honneur.

“ Lecture fut faite de la sentence qui cassait le jugement de Pierre Cauchon : “ Nous disons, prononçons, décrétons et déclarons que les dits procès et sentences, entachés de dol, de calomnie, d'iniquité, de contradiction et d'erreur manifeste en fait et en droit, y compris l'abjuration susdite, les exécutions et toutes leurs conséquences ont été et sont nuls, sans valeur, sans effet, et mis à néant. . . . Ordonnant que notre présente sentence aura de suite son exécution ou promulgation dans cette ville en deux endroits : à savoir, l'un ici près, sur la place de Saint-Ouen, à la suite d'une procession publique et dans un sermon général ; l'autre demain, au Vieux Marché, c'est-à-dire au lieu même où la dite Jeanne a été étouffée par l'horrible et cruel supplice du feu, avec une prédication solennelle et la plantation d'une belle croix pour en perpétuer le souvenir et pour obtenir son salut et celui des autres trépassés ”.

“ Justice était donc rendue à Jeanne d'Arc. Ce fut une œuvre vraiment dominicaine. On le sentait si bien, que ce fut Jean Bréhal qui présida les fêtes données à Orléans pour remercier Dieu de la suprême décision de l'Eglise, le 21 juillet, et qui en porta l'heureuse nouvelle au roi Charles VII. Un autre Dominicain, Frère Robert Roussel, se rendit dans le même but auprès du cardinal d'Avignon, Protecteur de l'Ordre, Alain de Coëtivy, légat du Saint-Siège. Deux autres Dominicains, Frère Pierre Soyer et Frère Pierre Polet, partirent ensuite pour Rome avec Jean Bréhal, aux frais du trésor royal, pour informer le Pape Calixte de l'heureuse issue du procès. En toute cette glorieuse affaire de la réhabilitation de Jeanne d'Arc, les Prêcheurs sont au premier rang, comme il y étaient autour de son bûcher pour consoler son agonie. Ils ont fait

une œuvre bien française, tout à l'honneur de l'Ordre ; œuvre catholique aussi, dont le Pape Pie X, heureusement régnant, vient de confirmer la justice en ratifiant, par un décret solennel, les conclusions de Jean Bréhal. Il est même allé plus loin, puisqu'il a décrété l'héroïcité des vertus de la libératrice de la France. Déjà les chrétiens de toute nation, ceux de France surtout, s'inclinent devant la Vénérable Jeanne d'Arc",<sup>1</sup> et peuvent maintenant l'implorer à deux genoux.



<sup>1</sup> P. Mortier, *Hist. M. P.* IV, 480-487.

## VARIÉTÉS

---

### LE COUVENT DE SAINT-DOMINIQUE DE FIESOLE

---

A mi-côte de la colline de Fiesole, à deux milles environ de Florence, dans un site gracieux, au milieu d'une nature où tout semble sourire, s'élève le couvent de Saint-Dominique de Fiesole, qui, depuis la fin de l'année 1879, est retourné à ses anciens possesseurs, les religieux de la Congrégation de Saint-Marc, après soixante-dix ans d'exil et d'abandon. Grâce aux documents nombreux, véritable trésor, qui enrichissent ses archives, grâce aux écrits et aux gravures consacrés à la gloire de l'église et du couvent, il serait facile de raconter longuement l'histoire de cette terre bénie : véritable berceau de saints, d'où partit, au commencement du XVe siècle, le réveil du sentiment religieux, le retour à l'antique discipline, sous l'impulsion du B. Jean Dominici, fondateur du couvent, et de saint Antonin, son premier fils ; de ce lieu saint qui fut aussi l'un des plus célèbres sanctuaires de l'art italien. . . .

Le bienheureux Jean Dominici, religieux à Sainte-Marie-Nouvelle, avait été nommé par le bienheureux Raymond de Capoue, Vicaire général des couvents qui avaient décidé de revenir aux rigueurs des anciennes coutumes. Après avoir opéré diverses réformes à Venise, à Castello, à Cortone, à Chiusi, il songea à la fondation qui devait être si largement bénie de Dieu. En 1405, il obtint de Mgr Jacques Altoviti, évêque de Fiesole, ancien domicain de Sainte-Marie-Nouvelle, un assez vaste terrain situé dans le vignoble qui couvrait les pentes de la colline de Fiesole, territoire de la paroisse de Saint-Barthélemy, qui, après avoir dépendu de la cathédrale et appartenu aux Bénédic-

tins, était passé enfin aux Chanoines de Latran. Le 1er mars 1406, grâce aux aumônes faites par les Florentins et recueillies par Dominici, on commença à bâtir.

Au moment où le B. Dominici, encore à Sainte-Marie, pensait à la nouvelle fondation, il avait vu venir à lui un adolescent, Antonin de Niccolo Pierozzi, qui lui avait demandé le saint habit. Le voyant très frêle et de fort petite taille, il n'avait pas voulu l'accepter et avait imaginé, par charité, un prétexte qui donna lieu à la Providence de révéler l'âme d'élite cachée sous ces apparences délicates. Il lui demanda quel livre il étudiait, et ayant appris que c'étaient les Décrétales de Gratien :

“ Quand vous saurez par cœur, lui dit-il, tout le volume, revenez, et je vous donnerai très volontiers l'habit dominicain ”.

Au bout d'un an, le jeune homme se présenta de nouveau : il avait appris dans son entier l'énorme ouvrage ! Dominici, frappé d'étonnement et d'admiration, lui donna l'habit et l'envoya au couvent de Fiesole, qui eut ainsi l'honneur de le compter au nombre de ses premiers fils.

Bientôt, d'autres jeunes gens s'étaient en effet joints à lui, entre lesquels il faut citer deux frères, Jean et Benoît, nés à Vecchio de Mugello ; le premier est le peintre célèbre à qui la postérité a donné le nom de “ Beato Angelico ”, et qui fut vraiment le prince de son art, par l'intensité du sentiment religieux. L'autre fut un miniaturiste admiré.

Mais la paix ne fut pas de longue durée dans le monastère de Fiesole. En 1406, Dominici avait été choisi comme ambassadeur auprès de Grégoire XII, par la république florentine. Il fut retenu à Rome par le pape, chargé d'affaires importantes, élevé à la dignité cardinale, et enfin nommé archevêque de Raguse. On était alors à l'une des heures les plus tristes que l'Eglise ait traversées.

Deux autres papes, Jean XXIII et Benoît XIII, se disputaient la tiare. Les Dominicains de Fiesole et leur supérieur, qui étaient du parti du pape légitime Grégoire, tombèrent dans la disgrâce des Florentins, et durent quitter leur bien-aimé couvent. Ils se rendirent à Foligno, auprès de l'évêque dominicain Frédéric Frezzi, et ne revinrent à Fiesole qu'en 1415, lorsque le concile de Constance eut mis fin au schisme, par la déposition des deux anti-papes et l'élection de Martin V, devant qui Grégoire XII s'était effacé.

Mais le couvent était petit et fort pauvre. En 1418 mourut un noble Florentin, Barnabé degli Agli, qui légua au monastère 60,000 florins pour la construction des dortoirs et l'achèvement de l'église. Les travaux furent exécutés rapidement, pour le plus grand avantage de l'église et du couvent, que le "Beato" put orner en même temps de ses merveilleuses peintures.

Dans le couvent, il peignit quatre fresques. Au réfectoire, un Christ crucifié, ayant à ses pieds la Vierge, saint Jean et saint Dominique ; au dortoir, une Vierge tenant son divin Fils, entre saint Dominique et saint Thomas d'Aquin ; dans la salle du chapitre, un Christ tout seul ; enfin, une Vierge à l'Enfant, plus petite, dans un endroit du couvent que l'on n'a pu préciser.

De ces quatre fresques, la première et la seconde furent vendues en 1879, avant que le couvent eût été racheté par les religieux, et envoyées, la première au Louvre, la seconde à Saint-Pétersbourg. La troisième a été retrouvée intacte, il y a peu de temps, sous la couche de peinture blanchâtre qui la recouvrait depuis le XVIIe siècle. La quatrième, transportée, au XVIe siècle, dans une autre partie du couvent, a été retouchée par un barbouilleur, qui a fait là, vraiment, œuvre de Vandale.

Dans l'église, le "Beato" exécuta trois tableaux. Pour le maître-autel, un triptyque grandiose, représentant la Vierge avec l'Enfant, entourés d'anges d'une beauté ravissante, et des saints Barnabé, Dominique, Thomas d'Aquin et Pierre de Vérone. Pour le même autel, il fit un ciborium d'un travail exquis, orné d'une image du Christ et de figurines innombrables d'anges. Pour les deux autres autels, il peignit une admirable Annonciation, avec cinq petits tableaux, racontant la vie de Marie ; et ce fameux "Couronnement de la Vierge", qui est peut-être son chef-d'œuvre, et dans lequel il montra au plus haut degré, dit Vasari, "son âme et son génie". Sur les côtés du "Couronnement", six petits tableaux retracent la vie de son bienheureux Père Dominique.

De ces trois œuvres, la première seule est encore là ; elle n'a plus, il est vrai, sa forme primitive de triptyque, que Laurent de Credi lui a enlevée, en refaisant tout le fond du tableau, avec une ornementation architecturale, exécutée avec talent. Le ciborium, depuis peu, orne la galerie nationale de Londres. La peinture actuelle est une copie

fort imparfaite de l'ancienne. Qu'il nous suffise de dire que, des 266 figurines qu'on y admirait autrefois, 144 seulement ont été reproduites. En 1611, les Religieux cédèrent, bien à contre-cœur, l'Annonciation au duc de Farnèse, qui en fit don au duc de Lerme ; on peut l'admirer aujourd'hui dans la galerie du Prado, à Madrid. Le Couronnement fut enlevé par les Français, sous le premier Consul, et compte parmi les trésors du Louvre.

En 1435, l'église fut consacrée par Mgr Thomas Baruti, dominicain, évêque de Recanati. Elle fut dédiée à saint Barnabé et à saint Dominique.

En 1443, une partie de la fervente communauté fut dirigée sur le couvent de Saint-Marc, qui venait d'être fondé, grâce aux libéralités de Cosme de Médicis. Là se retrouvèrent le "Beato", qui devait enrichir d'œuvres merveilleuses sa nouvelle demeure, et saint Antonin qui, depuis trois ans seulement, occupait le siège archiepiscopal de Florence.

Le couvent de Saint-Dominique, dont ils avaient été les premiers fils, se mit en fête le 13 mars 1446, lorsque saint Antonin reçut, dans son église, la consécration épiscopale des mains du dominicain Laurent Giacomini, évêque d'Acaia, assisté des évêques de Fiesole et de Prato.

En 1486, on construisit, au levant, une élégante galerie à deux étages ; le premier est orné de charmantes colonnes ioniennes ; le second en terrasse, avec des colonnettes d'une grâce parfaite, fut détruit d'une façon barbare lors de l'expulsion des religieux. L'église, peu à peu, s'enrichit de nouvelles constructions. En 1490, c'est une sainte Crèche, par Paul Dazzi, puis la chapelle Martini, deux chapelles par les Gaddi, et une autre élevée aux frais de Melchior Dazzi.

L'aile du couvent parallèle à l'église, au midi, fut bâtie par Jacques Salvieti, grâce aux dons de la noblesse florentine, dons recueillis par Fr. Jérôme Savonarole, alors prieur de Saint-Marc, et par son fidèle compagnon, Fr. Dominique de Pescia, prieur du couvent de Fiesole. Sous la direction de ces illustres et saints religieux, la réputation de science et de vertu du monastère se répandait chaque jour davantage. Parmi les jeunes gens qui reçurent l'habit à Fiesole, nous trouvons des membres des plus nobles familles de Florence, celles des Strozzi, des Mazzinghi, des Salviati, des Cavalcanti, des Minerbetti, des Adimari, et plusieurs furent admis par Savonarole lui-même. Le 16 février 1487, Santès

Pagnini y reçut aussi l'habit, Santès Pagnini qui allait devenir l'un des plus fameux orientalistes, et que le P. Marchese a appelé " le saint Jérôme et l'Origène de son temps ".

A Saint-Dominique de Fiesole, on retrouve le souvenir de ce bon Fr. Dominique de Pescia qui, fait prisonnier avec Savonarole dans le palais de la Seigneurie, fut, avec lui, condamné à mort. Dans l'espoir que, du moins, sa dépouille mortelle serait respectée, il avait demandé à ses religieux de l'ensevelir à Saint-Dominique ; mais ce vœu suprême ne fut pas exaucé. On sait, en effet, que les trois religieux furent pendus, puis brûlés, et qu'on jeta leurs cendres dans l'Arno. Voici, d'après les biographies, la lettre écrite alors par Fr. Dominique à ses Frères de Fiesole :

" Frères très chers et très désirés dans les entrailles de Jésus-Christ. Puisque la volonté de Dieu est que nous soyons mis à mort pour lui, vous qui demeurez en ce monde, priez pour nous, rappelant en votre cœur mes exhortations, pour rester unis dans la charité et tout appliqués aux œuvres de religion. Priez Dieu pour nous, surtout aux grandes fêtes, quand vous êtes réunis au chœur. Ensevelissez mon corps, non pas dans l'église, mais dans un lieu plus humble, à la porte, comme dans un coin. Donnez le baiser de paix aux frères de Saint-Marc, et particulièrement à ceux de Fiesole qui nous sont très chers, et dont je porte devant Dieu les noms imprimés dans mon cœur. Et là où j'espère aller, je vous rendrai les prières faites à la messe et dans vos autres exercices. Faites prendre dans notre cellule les opuscules de Fr. Jérôme, faites-les relier et mettez en une copie dans la bibliothèque, et une autre à la seconde table du réfectoire, à portée de main, afin que les frères convers eux-mêmes puissent la lire de temps en temps ; et portez vous bien dans la grâce du Seigneur ".

Après la mort de Savonarole, les Dominicains furent chassés de Saint-Dominique et de Saint-Marc, puis rappelés comme *innocents*, dit une chronique, après avoir enduré toutes les amertumes de l'exil. Ainsi, l'observance régulière continua de fleurir dans le monastère de Fiesole.

## CHRONIQUE

---

### ITALIE

Nos lecteurs ont appris que le couvent et l'église des Pères Dominicains, à Reggio ont été détruits par le récent tremblement de terre. Le T. R. P. Luddi, qui y exerçait les fonctions de Supérieur, entreprend de les reconstruire. Son projet a été approuvé par le Saint-Père et par le R<sup>me</sup> Père Général. Notre Père Vicaire-Général <sup>1</sup>, qui vient de recevoir, à ce sujet, une lettre pressante du R. P. Luddi, acceptera avec reconnaissance et transmettra à la Maison Généralice, à Rome, les offrandes que lui feront parvenir les tertiaires et les amis de la famille dominicaine.

### MESSINE

Le *Daily Mirror*, journal protestant de Londres, publie la photographie de deux Madones retrouvées sous les ruines, l'une à Messine, l'autre à Canitelo. Aucune des deux statues n'a souffert de la catastrophe ; elles sont restées debout au milieu de l'éroulement général.

Celle de Canitello, Notre-Dame du Rosaire, " la Madona del Rosario ", tient dans ses bras un Enfant-Jésus également intact.

### FRIBOURG

On annonce la prochaine publication (à la librairie Kircheim, Mayence) du second volume de l'œuvre magistrale du P. Denifle, *Luther et le Luthéranisme* : on la doit au R. P. Weiss, professeur à l'université de Fribourg.

AIX-LA-CHAPELLE

La chapitre de la Collégiale d'Aix-la-Chapelle vient de fixer l'ostension septennale des grandes reliques. Elle aura lieu du 10 au 54 juillet.

Ces reliques ont été rapportées par l'empereur Charlemagne, de Byzance à Aix-la-Chapelle. Elles consistent dans le linge qui fut mis autour des reins de Notre-Seigneur, la robe de la Mère de Dieu, les langes de l'Enfant Jésus, le linceul de saint Jean-Baptiste, renfermées dans une châsse, dite des quatre grandes reliques.

De plus, on fait en même temps l'ostension des reliques de Charlemagne, dites les petites reliques, et de diverses autres reliques.

L'ostension des grandes reliques a lieu à l'extérieur, du haut d'une galerie de la Collégiale.

La première remonte à l'année 804, et s'accomplit en présence de Charlemagne et du Pape saint Léon III ; le Souverain Pontife était venu à Aix-la-Chapelle, pour la consécration de la Collégiale, église qui sert de tombeau au grand empereur des Francs.

L'ostension septennale eut lieu régulièrement jusqu'à la Révolution française. Lors de l'arrivée des troupes de la République, on déplaça les reliques. Elles furent restituées à la Collégiale à la suite de la réorganisation religieuse, qui suivit le Concordat.

La tradition de l'ostension fut reprise, sur un ordre de Napoléon, en 1810, et les périodes septennales recommencèrent le 10 juillet de la même année. Depuis cet acte de réparation de Napoléon, les ostensions se sont régulièrement suivies jusqu'à ce jour.

L'ostension commence, au bruit du canon, au son des trompettes et des timbales, du haut de la tour de la Collégiale.

La cérémonie est close par une procession générale, dans laquelle figurent les châsses des grandes et des petites reliques, chefs-d'œuvre des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Les châsses sont entourées par les arquebusiers de la corporation caroline, instituée sous Charlemagne.

A côté des grandes reliques figureront le reliquaire-buste, renfermant une partie du crâne de Charlemagne,

buste orné de la couronne de Richard de Cornouailles ; le buste en grandeur naturelle de saint Léon III qui, le jour de Noël 800, couronna Charlemagne. Les reliquaires donnés par l'empereur Charles IV d'Allemagne et le roi Charles II d'Espagne, et renfermant des parcelles d'instrument de la Passion, font également partie de l'ostension.

Le reliquaire de Charlemagne est un don de l'empereur Frédéric II, qui y fit déposer en 1215 les restes du grand empereur.

Ce reliquaire, couvert de bijoux et de pierres précieuses, est une merveille. Des inscriptions latines en relief rappellent les grands épisodes du règne de Charlemagne. Le devant du reliquaire est orné de seize statues de rois. Le reliquaire contient les ossements de Charlemagne, enveloppés dans de précieuses étoffes d'Orient, rapportées de Palerme par Frédéric II.

La dernière ostension, faite en 1902, avait attiré à Aix-la-Chapelle plus de 150,000 fidèles, venus des pays rhénans, de Belgique et de France. Cette année-ci verra probablement la même affluence.

### JÉRUSALEM

Le R. P. Dhorme, O. P., professeur à l'École biblique de Jérusalem, donnera prochainement à l'Institut Catholique de Paris une série de conférences sur la religion assyro-babylonienne.

### CALIFORNIE

Les Dominicains de Californie viennent de fonder un nouveau couvent sur la rivière Williamette, un peu au-dessus d'Oswego. Ils ont l'intention d'y transférer leur noviciat, qui se trouvait jusqu'ici à Benicia, près de San-Francisco.

## NÉCROLOGIE

---

Nous disions dans notre dernier numéro du " Rosaire ", que la Province de France, à laquelle notre Congrégation de Saint Dominique reste attachée par des liens si intimes, était douloureusement éprouvée, depuis le commencement de l'année, par la mort de plusieurs de ses Religieux.

Voici que la liste funèbre s'allonge : Le R. P. Adam, *Socius* du T. R. P. Provincial de France, annonce à notre Père Vicaire-Général la mort de trois religieux, survenue dans le courant du mois de mars.

### LE R. P. DENIS COLLET

C'est dans notre couvent d'Aubange, en Belgique, que le R. P. Collet s'est éteint doucement, le 26 mars, après avoir reçu les derniers sacrements. Il était le doyen d'âge de la Province, né le 21 décembre 1824, il comptait donc 84 ans et 3 mois. Il fit sa profession religieuse le 1er janvier 1866, et c'est dans la ville du Hâvre qu'il passa une grande partie de sa vie. Humble et modeste, il tenait à faire le bien sans faire de bruit ; charitable envers ses frères, il aimait à soigner les malades et à mettre à leur service les notions de science médicale qu'il avait acquises ; pieux et régulier, il trouvait dans la prière et dans son union à Dieu ses meilleurs forces et ses plus douces consolations.

### LE R. P. MARCOLIN LAVY, LECTEUR EN SACRÉE THÉOLOGIE.

C'est aux Etats-Unis que le R. P. Lavy est venu mourir. Il était depuis peu aumônier du couvent des Dames de Sion, à Marshall, Kansas. C'est là que la mort est venu le prendre, le 12 mars dernier, à l'âge de 64 ans, dont qua-

rante-et-un de profession religieuse. Il fut pendant plusieurs années professeur de théologie au Couvent d'Études de la Province de France, soit à Flavigny, soit à Corbara, et il donna à Paris un cours de conférence, sur les anges, qui fut remarqué en son temps et a été publié. Artiste et musicien, il aimait particulièrement les mélodies liturgiques, et présida à de auditions musicale, qui furent très goûtées. Dieu veuille aujourd'hui associer son serviteur aux harmonies célestes !

#### LE FRÈRE JACQUES LEFOL, CONVERS.

Voici encore un bon et dévoué serviteur de la Province, qui vient de disparaître. Nous l'avons connu au vieux couvent de Flavigny, dont il était le vigilant portier, quoiqu'il fût aveugle ! Et c'était touchant de voir, en ce temps-là, notre vénérable Maître en théologie, le P. Marchand, expliquant au frère Jacques, dans un langage approprié, les principes les plus abstraits de la métaphysique. Depuis quelques années, le bon vieux frère s'était retiré au couvent d'Aubange, en Belgique, et c'est là qu'il est mort le 16 mars. Il allait avoir bientôt 80 ans, et il avait un peu plus de 45 ans de profession religieuse.

Pour ces Frères défunts, nous demandons un souvenir et une prière.

R. I. P.



## NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

---

I FIORETTI ; LES PETITES FLEURS DE LA VIE DU PETIT PAUVRE DE JÉSUS CHRIST, SAINT FRANÇOIS D'ASSISE. Traduction, Introduction et Notes d'ARNOLD GOFFIN. I vol. in-16 (Collection *Science et Religion*, n° 516-517). Prix : 1 fr. 20. BLOUD et Cie, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VI°). En vente chez tous les libraires.

La critique hagiographique n'accorde en général aux "Fioretti" qu'une médiocre importance, et certains des historiens franciscains les ont traités avec un profond dédain. Evidemment, il ne faut pas chercher dans ces pages l'authenticité littérale des faits. L'inexactitude est dans le détail, la vérité dans l'ensemble. L'extase, le ravissement y sont coutumiers ; le miracle, naturel et normal. Les héros de ces histoires charmantes sont, non point des hommes, mais des âmes, ailées, légères, impondérables, à moitié affranchies des lois de la terre qu'elles ont cessé de regarder pour se tourner vers l'au-delà, où déjà elles vivent presque et respirent. Ainsi s'explique la popularité des "Fioretti". On aimera à relire ce texte incomparable dans la traduction élégante de M. Goffin. Cette édition, fort joliment présentée, contribuera à répandre un des textes les plus précieux de la littérature hagiographique.

LES CROISADES, par A. FORTIN. I vol. in-16 de la Collection *Science et Religion* (série des *Questions historiques*, n° 506). Prix : 0 fr. 60 BLOUD et Cie, édit., 7, place Saint-Sulpice, Paris (VI°). En vente chez tous les libraires.

L'histoire des Croisades est de celles qu'on se plaît à relire. Ne constituent-elles pas l'effort le plus généreux, le plus puis-

sant qui se soit produit dans le monde, au cours de l'ère chrétienne ? Et puis, que de variétés dans cette magnifique épopée qui mit en jeu tant d'énergies, en contact tant de races, de caractères différents ! Il faut savoir gré à M. Fortin de nous en avoir donné un aperçu si clair, si élégant, si érudit. On méditera surtout le chapitre final où l'auteur étudie les résultats des croisades, résultats politiques dont le plus palpable a été l'établissement du protectorat français en Orient ; résultats sociaux, résultats religieux ; ceux-ci, à la vérité, infiniment moins brillants qu'on eût pu l'espérer. Histoire consolante, cependant, dans son ensemble, et qu'il ne faut pas se lasser de narrer aux jeunes générations, parce qu'aucune autre ne leur inspirera au même degré le culte de l'idéal, de l'héroïsme et le goût de l'action.

PETITE BIBLE ILLUSTRÉE DES ECOLES, par le Docteur ECKER, Professeur d'exégèse au grand Séminaire de Trèves, édition française par un Religieux de la Compagnie de Jésus. Ouvrage honoré d'un bref de Sa Sainteté Pie X. — Un vol. relié toile souple. Prix : 2 francs. BLOUD et Cie, édit., 7, place Saint-Sulpice, Paris (VIe), et chez tous les libraires.

Le R. P. BRUCKER, dont on connaît l'autorité en tout ce qui concerne les choses bibliques, écrivait naguère à propos de ce livre :

“ On voit réalisées ici, à un degré que n'avait encore atteint aucun ouvrage de ce genre, les conditions que réclame une Bible de la jeunesse.

“ D'abord, en effet, c'est une vraie Bible, et non un recueil d'extraits ou un abrégé, squelette décharné de l'Écriture inspirée. Celle-ci apparaît dans son ensemble. Avec l'histoire sainte, qui se déroule tout entière sous ses yeux, le jeune lecteur trouve ici la fleur de l'enseignement des livres doctrinaux. Un tact parfait a présidé au choix de ce qui est traduit textuellement et de ce qui n'est que résumé.

“ Puis l'auteur a reproduit, le plus fidèlement qu'il se peut, le langage même des écrivains sacrés. Malgré cela, — mais ne serait-ce pas plutôt à cause de cela ? — récits et leçons restent à la portée des intelligences en voie de développement.

“ Enfin le petit volume est admirablement illustré ”.

## PRÉDICATIONS

---

QUÉBEC, Basilique, Mois de Marie.....	R. P. MIVILLE.
Pentecôte .....	R. P. ROY.
Chapelle, Grande Allée, réunion du T. O.....	R. P. GAUVREAU.
ST-FRANÇOIS, première Comm.....	R. P. ROY.
BERTHIER (en bas) première Comm.....	R. P. ROY.
MONTREAL, St Jean-Baptiste, Mois de Marie.....	R. P. RONDOT.
St Louis de France, Mois de Marie.....	R. P. LAMARCHE.
St Vincent de Paul, Mois de Marie.....	R. P. COUTURE.
TROIS RIVIÈRES, profess. religieuse, le 2.....	R. P. THÉRIAULT.
SAINT HYACINTHE, Notre Dame, Ascension.....	R. P. LAFERRIÈRE.
Pentecôte .....	R. P. BEAUDÉ.
Réunion du T. O., le 5.....	T. R. P. COTÉ.
ST-CHARLES, réunion de Tempérance, 2 mai,.....	R. P. LAFERRIÈRE.
ST-SAMUEL DE HORTON, du 6 au 9.....	R. P. BOISVERD.
WATERLOO, retraite du 23 au 29 .....	T. R. P. LANGLAIS.
OTTAWA, St-Jean-Baptiste. Ordin. sacer., le 16...	R. P. M. MARION.
Réunion des fratern. T. O.....	T. R. P. LANGLAIS.
Triduum au Tertiaires.....	T. R. P. LANGLAIS.
DÉTROIT, MICH., bénédiction d'école, 8 mai.....	T. R. P. COTÉ.
MUSKEGON, MICH., retraite.....	T. R. P. COTÉ.
GRAND HAVEN, MICH.....	T. R. P. COTÉ.
FOND DU LAC, Wis., triduum.....	T. R. P. COTÉ.
CLEVELAND, OHIO, retraite.....	T. R. P. COTÉ.
COGIN, N. H., retraite.....	R. P. BOURBONNIÈRE.
COCHITUATE, MASS., 2 au 9, retraite.....	R. P. MARCHILDON.
WAYLAND, MASS., 16 au 23, retraite.....	R. P. MARCHILDON.
SHIRLEY, MASS., 23 mai au 6 juin, retraites.....	R. P. MARCHILDON.
SPRING LAKE, MICH., triduum.....	T. R. P. COTÉ.
GRAND RAPIDS MICH., triduum.....	T. R. P. COTÉ.

